



# Campagne ADAGE du César des Lycéens 2026

publié le 06/10/2025

*Descriptif :*

La clôture des engagements est fixée au mercredi 8 octobre.



## ○ Le César des lycéens

Attribué par un jury de **plus de 2.000 élèves de Terminale** parmi les 5 films de la catégorie « **Meilleur Film » des César**, le César des lycéens permet aux lycéens de développer leur regard, d'exprimer et de défendre leurs goûts. **Ce dispositif est ouvert uniquement aux classes de terminale des lycées généraux, technologique et professionnels.** À partir de l'annonce des 5 films en lice pour le César du Meilleur Film, les lycéens pourront commencer à visionner ces films, de préférence dans une salle de cinéma, ou à défaut en vidéoprojection en utilisant la plateforme de visionnage mise à disposition gratuitement. Les places de cinéma sont prises en charge par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Entraide du cinéma et des spectacles.

Suite de chaque projection, **le professeur organise une séance de discussion et de réflexion** afin de permettre qu'au sein de chaque classe, éventuellement d'une classe à l'autre, les lycéens échangent leur point de vue, partagent leur expérience de spectateur, défendent leurs goûts avant de désigner le César des Lycéens.

Chaque film fera l'objet d'un dossier pédagogique disponible sur Eduscol. Ce dispositif, piloté par le ministère en charge de l'Education nationale et l'Académie des César, est organisé en partenariat avec la FNCF, l'Entraide du cinéma et des spectacles et le CNC.

## ○ Calendrier

- Mercredi 8 octobre minuit : clôture des candidatures sur ADAGE.
- Jeudi 6 novembre : annonce des classes participantes.
- Mercredi 28 janvier : publication des Nominations aux César 2026, incluant l'annonce des 5 films en lice dans la catégorie Meilleur Film et, ainsi, pour le César des Lycéens.
- Vendredi 30 janvier au vendredi 27 février (12h) : visionnage des 5 films en salles de cinéma ; le visionnage est également possible au sein du lycée via la plateforme mise à disposition gratuitement.
- Lundi 2 février : publication des dossiers pédagogiques sur Eduscol
- Vendredi 27 février : clôture du scrutin (12h) et début de la 51e Cérémonie des César (20h45).
- Lundi 2 mars (date à confirmer) : annonce du lauréat du 8e César des Lycéens.
- Mars/Avril (date précisée ultérieurement) : cérémonie de remise du César des Lycéens et rencontre-débat avec le lauréat et son équipe, à la Sorbonne à Paris.

En savoir plus : <https://eduscol.education.fr/3406/cesar-des-lyceens>

